



En cohérence avec un plan stratégique mobilisateur, une structure organisationnelle transversale, ainsi que des valeurs phares telles que la bienveillance, la collaboration et la créativité, vous pourrez contribuer activement à l'atteinte de notre mission.

Une institution d'enseignement supérieure humaniste et citoyenne

Le 12 juillet 2022

| PROFIL RECHERCHÉ |



Personne rigoureuse, organisée et détenant une force en gestion des priorités.



Personne bienveillante reconnue pour ses habiletés relationnelles, sa capacité à communiquer et ayant un intérêt marqué pour le travail en équipe.

| EXIGENCES |



Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans une spécialisation pertinente, notamment en sciences de l'éducation, orientation, en information scolaire et professionnelle ou en psychologie.



Maîtrise supérieure de la langue française à l'oral comme à l'écrit ainsi que des habiletés rédactionnelles. Deux tests de compétences linguistiques seront administrés (Le seuil de réussite est de 70 %).

Une expérience d'au moins (3) années dans un poste similaire est souhaitée.

Bonne connaissance des programmes d'études collégiaux.

| ÊTRE UN PROFESSIONNEL AU COLLÈGE LIONEL-GROULX |

- C'est être un acteur important dans l'offre d'une formation reconnue et de qualité à travers 26 programmes préuniversitaires, techniques et de formation continue à une population étudiante de plus de 5700 étudiants.
- C'est collaborer dans une équipe multidisciplinaire passionnée, engagée et investie.
- C'est de contribuer et de guider l'étudiant tout au long de son parcours collégial.
- C'est des conditions de travail concurrentielles, telles que 20 journées de vacances, 13 jours fériés, l'accès à un programme de santé et de bien-être, des possibilités de perfectionnement, un régime d'assurances collectives, un fonds de pension.

| LES DÉFIS QUI VOUS ATTENDENT |

Les emplois d'aide pédagogique individuel comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès des étudiantes et des étudiants relativement à leur cheminement scolaire. Ils comportent également des fonctions de conseil auprès du personnel enseignant et du personnel cadre relativement aux programmes d'enseignement et au cheminement scolaire des étudiantes et étudiants.

De façon plus spécifique, la personne assume les responsabilités suivantes :

- En collaboration avec l'étudiant et les autres aides pédagogiques, elle ou il guide, conçoit et organise le cheminement individuel académique de l'étudiant.
- Elle ou il s'assure du suivi du dossier de l'étudiant ainsi que de son bien-être et de son rendement académique, en collaboration avec tous les intervenants concernés.
- Elle ou il analyse les dossiers des étudiants, identifie les causes ou les risques d'échecs et d'abandons, suggère aux étudiants des mesures d'aide appropriées à ces situations.
- Elle ou il fait l'étude des dossiers des étudiants aux fins d'admission et l'étude des cheminements scolaires en vue de l'émission des sanctions d'études.
- Assure un soutien et effectue de l'intervention en classe dans le cheminement Tremplin DEC.

[\(Cliquer ici pour la description complète – lien vers le plan de classification\)](#)

| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES |

- **Échelle salariale** : minimum de 48 521 \$ et le maximum est de 83 174 \$ selon l'expérience et la scolarité.
- **Supérieur immédiat** : M. Philippe Nasr
- **Durée** : jusqu'au juin 2023 avec possibilité de prolongation
- **Horaire de travail** : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
- **Date d'entrée en fonction** : Dès que possible

| POUR POSTULER |

CONCOURS PR-2223-11

1. Déjà à l'emploi du Collège ? [Postulez en ligne](#) et joindre votre curriculum vitae.
2. Pour les personnes de l'externe, remplissez votre profil de candidature sur notre [portail de recrutement](#) et postuler pour le concours.

Vous avez des questions ? Écrivez-nous à dotation@clg.qc.ca.

Postulez d'ici le 31 juillet 2022 à 23 h 59

Le Collège souscrit à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.